



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 73/11

LE NORAD ET LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Déclaration du ministre de la Défense nationale, l'honorable James Richardson, devant le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense, à la Chambre des communes, le 13 avril 1973

...D'après la lettre que vous m'avez adressée le 16 mars, je crois comprendre que le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale aimerait porter une attention particulière à la défense aérienne de l'Amérique du Nord, et notamment à l'Accord du NORAD. Par conséquent, tel que demandé, je ferai porter mes observations ce matin sur ce très important sujet.

Lorsqu'il a témoigné devant votre Comité, le 2 mars dernier, le lieutenant-général R.J. Lane, Chef adjoint du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, vous a fait un exposé assez détaillé de l'historique du NORAD, des rôles qui lui sont présentement assignés, ainsi que des forces et des installations que les Gouvernements du Canada et des États-Unis ont placées sous le contrôle opérationnel du CINCNORAD. Le général Lane vous a également décrit la menace stratégique qui se pose pour l'Amérique du Nord, du point de vue du Quartier général du NORAD et a énoncé brièvement les besoins futurs qu'envisage le Commandement à cet égard. M. Kirkwood, mon sous-ministre adjoint (Politiques), qui accompagnait le général Lane, a donné au Comité un bref compte rendu des rapports qui existent entre la contribution du Canada au NORAD et les moyens dont nous disposons pour exercer notre souveraineté nationale dans notre espace aérien et pour en assurer le respect.

Les membres du Comité qui ont pu assister à cet exposé se souviendront que les effectifs du NORAD comprennent actuellement 85,000 militaires et civils. Je crois qu'il convient de souligner que le nombre de ceux qui font partie du NORAD a diminué sensiblement au cours de la dernière décennie. Ce chiffre de 85,000 était de 248,000 en 1961. Le Canada fournit 11,000 hommes, et les États-Unis 74,000. Les Forces armées américaines comprennent 53,000 militaires de carrière et civils à plein temps, la plupart de l'Aviation et de l'Armée, et 21,000 de la *National Guard*.

La force d'interception du NORAD se compose actuellement de trois escadrons des Forces canadiennes, de neuf escadrons de l'Aviation américaine régulière et de 17 escadrons de l'*American Air National Guard*. La force de missiles sol-air, entièrement américaine, compte 28 batteries de missiles *Hercules*